

Fiche d'identité

AMM	N° 2160937		
Composition et mode d'action			
Arylex™ active 6 g/L Arylpicolinates HRAC O Mimétique de l'auxine	Florasulame 5 g/L Triazolopyrimidine HRAC B Inhibiteur de l'ALS	Cloquintocet-mexyl 6 g/L Safener	
Formulation	OD (suspension concentrée huileuse)		
Classement	Attention, H315, H317, H319, H410, EUH401		
ZNT/DVP	Points d'eau : - ZNT de 5 m - DVP de 5 m en céréales d'hiver Zones non cultivées : - ZNT de 5 m		
DRE	48 heures		
Inscription IFBM	Zypar™ est utilisable sur les organes destinées à la brasserie		

Utilisations

Culture	Dose	Stade	Période	Précisions
Céréales d'hiver : blé tendre, blé dur, seigle, orge, triticale, épeautre	0,75 L/ha	De 1 feuille à fin tallage	Du 1 ^{er} sept. au 31 déc.	Ne pas dépasser 1 L/ha par campagne
	1 L/ha	De 3 feuilles à éclatement de la gaine	Du 1 ^{er} janvier au 31 mai	
Avoine d'hiver	0,5 L/ha	De 1 feuille à redressement	Du 1 ^{er} sept. au 31 mars	Ne pas dépasser 0,5 L/ha par campagne
Céréales de printemps : blé tendre, blé dur, seigle, orge, triticale, épeautre	1 L/ha	De 3 feuilles à éclatement de la gaine	Du 1 ^{er} février au 31 mai	Ne pas dépasser 1 L/ha par campagne

Ne pas appliquer sur sols drainés contenant plus de 45% d'argile en céréales d'hiver.



Zypar™ : OD - Dispersion huileuse, contenant 5 g/L de Florasulame (substance active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences), 6 g/L de Cloquintocet-mexyl, 6 g/L de Halauxifène (acide) (substance active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences). AMM N° 2160937 - Dow AgroSciences SAS.

Attention, H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.; H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.; H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.; H315 - Provoque une irritation cutanée.; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.; P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.; P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.; P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Responsable de la mise en marché : Dow AgroSciences Distribution S.A.S, 1 bis avenue du 8 mai 1945 - Immeuble Équinoxe II, 78280 Guyancourt. N° d'agrément PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. [0 800 470 810](tel:0800470810) Service 5. appel gratuits

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur www.phytodata.com

Zypar™

Arylex™ active

HERBICIDE

Gagnez en flexibilité pour faire face à l'imprévu



Visitez www.corteva.fr

© Marques déposées de DuPont, Dow AgroSciences et Pioneer et de leurs sociétés affiliées ou de leurs propriétaires respectifs

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



Visitez www.corteva.fr

© Marques déposées de DuPont, Dow AgroSciences et Pioneer et de leurs sociétés affiliées ou de leurs propriétaires respectifs

Décembre 2019

Zypar™ révolutionne le désherbage

• L'innovation herbicide céréales :

Une nouvelle matière active : **Arylex™ active**.

Une nouvelle famille chimique : les **Arylpicolinates**.

• Sélectif de toutes les céréales à paille

quels que soient les stades et les conditions (hors avoine de printemps).

• Concurrence stoppée rapidement

grâce à sa grande vitesse d'action.

• Adapté aux différentes stratégies de désherbage

En programme après un désherbage d'automne.

En association avec les antigraminées foliaires de sortie d'hiver.

S'utilisera seul à la dose de 0,75 L/ha et à 0,5 L/ha en association avec un antidicotylédones ou un antigraminées efficace sur dicotylédones.

• Sans contrainte pour les cultures suivantes,

Zypar™ simplifie la rotation.⁽¹⁾

Plus d'opportunités pour désherber, des résultats rapides, une efficacité garantie



Froid ou chaud

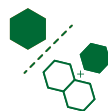
Peu dépendant des conditions climatiques. Efficace dès 2°C.



Tôt ou tard

Très large fenêtre d'application : de 1 feuille (B1) à éclatement de la gaine (B45).

Efficace sur plantules et adventices développées.



Seul ou associé

Largement compatible avec les antigraminées et antidicotylédones.⁽²⁾



Sensibles ou résistantes

Efficace même sur coquelicot, bleuet et ambrosie résistants aux ALS.

Respecter nos préconisations spécifiques en cas de résistances avérées ou suspectées.⁽¹⁾

(1) Nous consulter.

(2) Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations. Nous consulter.

Le champ d'activité

Adventices	Stades des céréales (BBCH)		
	11 à 29	30 à 32	> 32
Alchemille	■	■	■
Ambrosie	■	■	■
Ammi majus	■	■	■
Anthriscue	■	■	■
Bleuet	■	■	■
Ceraiste	■	■	■
Chardon des champs	■	■	■
Chénopode	■	■	■
Chrysanthème des moissons	■	■	■
Coquelicot	■	■	■
Crucifères	■	■	■
Erodium	■	■	■
Ethuse petite cigue	■	■	■
Fumeterre	■	■	■
Gaillet	■	■	■
Géraniums	■	■	■
Laiteron	■	■	■
Lamiers	■	■	■
Matricaires	■	■	■
Mercuriale	■	■	■
Mouron rouge	■	■	■
Myosotis	■	■	■
Renoncle	■	■	■
Renouée des oiseaux	■	■	■
Renouée liseron	■	■	■
Repousses de féveroles	■	■	■
Repousses de tournesol	■	■	■
Rumex	■	■	■
Seneçon	■	■	■
Stellaire	■	■	■

■ Efficacité > 85%

■ 85% > efficacité > 60%

■ Efficacité < 60%

■ Pas de données

Produit systémique à pénétration foliaire, efficace sur adventices présentes lors du traitement.